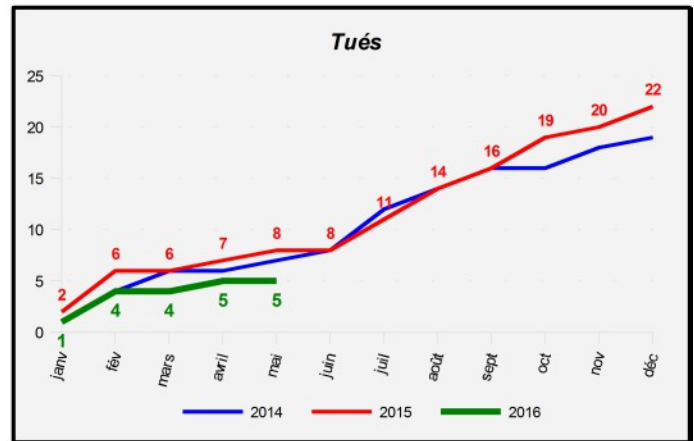
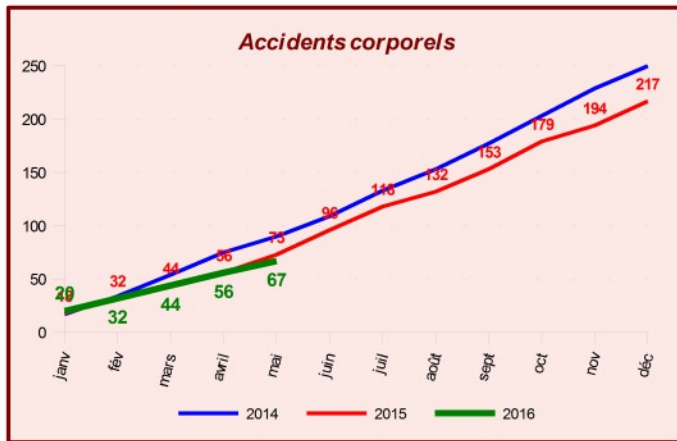


### Le bilan de l'accidentalité du mois

	Accidents corporels	Tués	Blessés	dont Blessés hospitalisés
<b>Mai 2016</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>12</b>	<b>5</b>
Mai 2015	17	1	25	12
<b>Évolution</b>	<b>- 6</b>	<b>- 1</b>	<b>- 13</b>	<b>- 7</b>

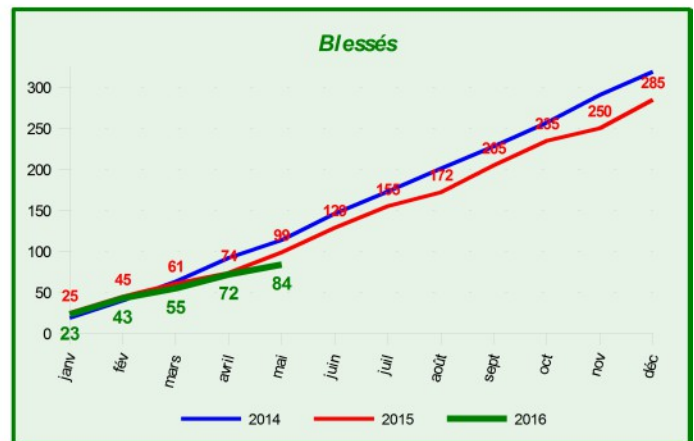
### L'évolution depuis le début de l'année



En Corrèze le mois de mai 2016 a enregistré 11 accidents corporels, 12 blessés dont 5 hospitalisés.

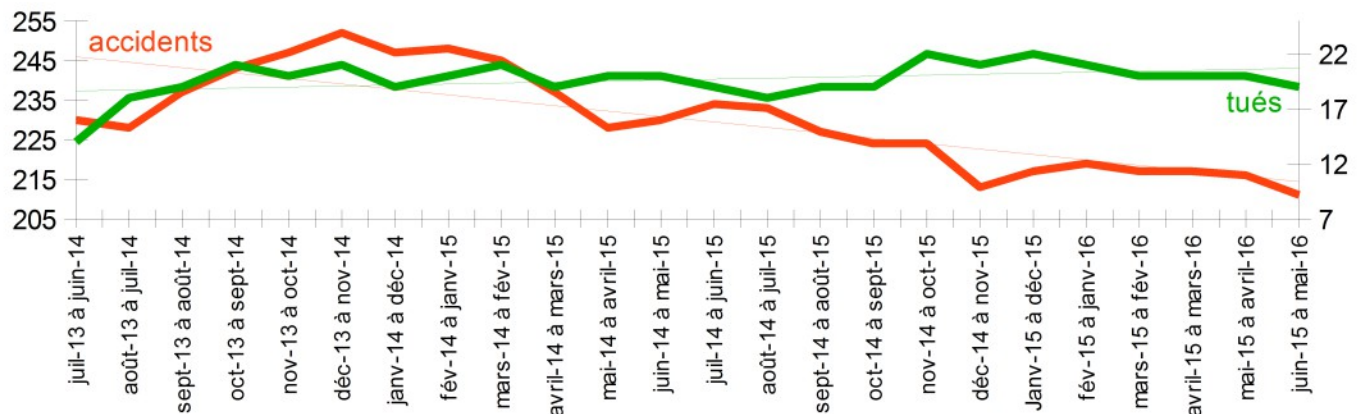
Le bilan provisoire de l'année 2016 fait état de :

- 67 accidents corporels (-10,6 % / 2015)
- 5 tués (-3 / 2015)
- 84 blessés (-15 % / 2015)



### Evolution des accidents et des tués sur 12 mois glissants

En effectuant une analyse sur 12 mois glissants, on constate globalement une diminution du nombre d'accidents corporels et une augmentation du nombre de tués.



### Le conseil du mois

#### Investissez dans un « airbag moto » :

Disponible chez les revendeurs depuis une dizaine d'années, l'airbag moto, qui équipe tous les motocyclistes de la gendarmerie, connaît un succès grandissant. **Cet équipement de protection individuelle, conçu pour absorber les chocs au niveau du thorax, de l'abdomen et de la colonne peut s'avérer très efficace en cas de chute** (glissade suite à perte de contrôle) ou de collision avec un autre véhicule.

Rendez-vous sur le [site de la Sécurité routière](#) pour découvrir :

- Les vidéos de l'airbag moto
- À quoi sert l'airbag moto ?
- Comment ça marche ?
- Les différents systèmes existant
- Des témoignages

### AIRBAG MOTO, ZONES PROTÉGÉES EN CAS DE CHUTE



### L'info du mois

**Le Code de la route est complété pour sanctionner la pratique illégale du surteintage des vitres avant :**

À partir du 1er janvier 2017, les forces de l'ordre pourront sanctionner le surteintage des vitres avant qui ne respecterait pas le taux minimal de transparence de 70 %. Ce taux est celui exigé pour l'homologation des véhicules sortant d'usine.

Si le taux de transparence des vitres avant est inférieur à 70%, les contrevenants s'exposent à **une contravention de 4e classe et une amende de 135 euros, assortie d'un retrait de 3 points sur le permis de conduire**, sanctions identiques à celles prévues pour le défaut de ceinture de sécurité ou l'usage du téléphone dans des conditions non permises par la réglementation.

Plus d'info sur le [site de la Sécurité routière](#).



## Les actions du mois

- Boire ou conduire, il faut choisir

Le jeudi 26 mai au lycée Caraminot à Egletons deux classes de seconde ont assisté à une action de sensibilisation sur les risques de **l'association alcool/conduite pour conduire une automobile**.

En introduction, la projection du film « insoutenable » relatant une soirée banale, festive représentative des nombreuses soirées auxquelles les jeunes participent où se pose le problème du déplacement en voiture. Le débat que ce film génère, suscite une véritable prise de conscience collective, dont il faut espérer qu'elle reste longtemps présente dans les esprits. Puis, l'intervenant départemental de sécurité routière, a proposé aux élèves de reproduire grâce à la valise alcool, les doses que les jeunes sont amenés à se servir pour les occasions festives souvent nombreuses à cette période de la vie d'un adolescent afin qu'ils puissent se rendre compte du volume d'alcool absorbé au cours de ces soirées.



- Le 9<sup>ème</sup> rallye de l'Escadron Départemental de Sécurité Routière de la Corrèze s'est déroulé le 21 mai



Cette action a regroupé au total 115 équipages, soit 130 personnes. La Mission sécurité routière animait un atelier sur les doses et les effets produits sur la vue et le Chargé de Mission 2 roues motorisés corrigeait un quiz portant sur le milieu de la moto. Le Service Départemental d'incendie et de Secours a sensibilisé son auditoire aux bons gestes à faire en présence d'un motard accidenté. Un circuit de maniabilité et de présentation du matériel de contrôle était tenu par les gendarmes de l'escadron départemental de sécurité routière (EDSR). **Comme l'an dernier, l'atelier « trajectoire de sécurité » a été très apprécié des participants, ces derniers ont pu s'approprier les techniques et bénéficier de l'expérience de pilotage des motards de l'EDSR** sur une portion de route sinueuse judicieusement choisie. Un debriefing était ensuite effectué sur la prise de leur trajectoire. Enfin, le circuit à travers la campagne Corrèzienne a permis de prendre un grand bol d'air. Lors de la remise des prix, le préfet de la Corrèze Bertrand GAUME a rappelé à tous qu'il comptait sur eux

pour faire passer un message de prudence auprès de tous leurs amis motards qui n'étaient pas présents.

- Village moto à Brive-la-gaillarde

Samedi 28 mai le marché de gros de Cana, a connu une première avec l'installation du village moto éphémère sécurité routière. Les deux Chargés de mission deux Roues Motorisés de la Corrèze ont animé un grand parcours de maniabilité, aidé par l'auto-école Marie-Claire de Brive. Cette journée avait pour objectif de sensibiliser les titulaires d'un récent permis moto. Des démonstrations de maîtrise d'une moto ont été réalisées tout au long de la journée par le Club de trial d'Allasac. La FFMC (fédération française des motards en colère), la mutuelle des motards, l'équipementier SCMmoto, les Services Départementaux de Service et de Secours et les entreprises Lachaux et Rebourg ont contribué au succès de la journée en tenant des stands ou par le prêt de matériel notamment pour la piste de trial.

**Au total, pour cette première édition, 150 motards sont venus sur le site et une vingtaine se sont inscrits pour les 3 sorties motos prévues les 18/06 (reprise de guidon), 10/09 (l'automne) et 8/10 (l'hivernale).**

Joëlle SOUM, directrice de cabinet du préfet de la Corrèze et Franck PEYRET, conseiller départemental du canton de Brive 4, ont remercié l'ensemble des participants pour leur mobilisation au service de la sécurité routière.



## L'agenda de la sécurité routière

Le 11 juin 2016	Sensibilisation aux risques routiers à la journée du foyer de Sainte-Fortunade Contact : Mission Sécurité Routière : 05 55 21 83 70
Le 18 juin 2016	Reprise de guidon pour les motards titulaires d'un permis récent Contact : Mission Sécurité Routière : 05 55 21 83 70
Les 24,25,26 juin 2016	Salon de l'auto à Ussel Contact : Mission Sécurité Routière : 05 55 21 83 70
Le 6 juillet 2016	Projection du film « tout est permis » au personnel du CFA des 13 Vents Contact : Mission Sécurité Routière : 05 55 21 83 70
Le 7 juillet 2016	Sensibilisation aux risques routiers au CFAI de Tulle Contact : Mission Sécurité Routière : 05 55 21 83 70
Le 29 juin 2016	Finale de la piste de la Prévention Routière à Brive-la-Gaillarde Contact : Mission Sécurité Routière : 05 55 21 83 70
Les 8 et 9 juillet 2016	Action « Sur la route des vacances » - Aire Porte de Corrèze sur l'A20 à Masseret Contact : Mission sécurité routière 05 55 21 83 70
Les 22 et 23 juillet 2016	Action « Sur la route des vacances » - Aire de la Corrèze sur l'A89 à Vitrac sur Montane Contact : Mission sécurité routière 05 55 21 83 70



UEFA  
**EURO2016**  
FRANCE

L'Euro 2016 a débuté le vendredi 10 juin et va durer 1 mois.

Les matchs, les supporters, la fête... et forcément **l'alcool** !

Alors ayons le réflexe **SAM** celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas pour que la fête soit belle.